

## Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numéro d'immatriculation

DB-420-YC

(I) Date du CPI

22/07/2020

(B) Date de 1ère immatriculation

18/10/1999

(H) PERIODE DE VALIDITE

du

22/07/2020

au

21/08/2020

INCLUS

attribué à : (C.1) CASSAGNE

MAEVA

549 ROUTE DE CURTOT  
33650 ST MORILLON

(D.1) Marque

RENAULT

(D.2) Type variante version

BB0A0F

(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)

(D.3) Dénomination commerciale

MRE1002EH037

CLIO

(E) Numéro d'identification du véhicule

VF1BB0A0F21149220

(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)

975

(J.2) Carrosserie CE

1440

(G.1) Poids à vide national

1440

2200

(J) Catégorie du véhicule CE

(J.1) Genre national

(P.1) Cylindrée (en cm<sup>3</sup>)

900

(J.3) Carrosserie (désignation nationale)

M1

VP

(K) Numéro de réception par type (si disponible)

1149

(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)

CI

(P.2) Puissance nette maximale (en kW)

e2\*98/14\*0126\*09

(P.6) Puissance administrative nationale

(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)

43

(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur

ES

4

(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)

(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))

3938

5

(V.7) CO<sub>2</sub> (en g/km)

(V.9) Classe environnementale

83

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

146

70/220\*96/69EURO2

(X.1) Date de visite technique

03/02/2022

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1)	82 €	(Y2)	0 €
(Y3)	0 €	(Y4)	4 €
(Y5)	2.76 €	(Y6)	88.76 €

Pour le ministre et par délégation,

Le sous-directeur de la protection des usagers de la route

Zoheir BOUAOUCHE